

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL :
SIGNATAIRE DU PACTE POUR L'EMPLOI**

Laval, le 2 octobre 2008 – Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval, M. Alexandre Joly, a procédé aujourd'hui à la signature du *Pacte pour l'emploi*, en présence du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad et de plusieurs partenaires.

Le président de la Chambre s'est dit honoré de faire partie de cette mobilisation à Laval autour du *Pacte pour l'emploi*. « La pénurie de main-d'œuvre est un des trois dossiers prioritaires de la Chambre. D'ailleurs, nous travaillerons cette année avec nos partenaires lavallois et les entreprises afin de bien cerner les besoins en main-d'œuvre et trouver des solutions novatrices pour les entreprises. Le Pacte pour l'emploi rejoint entièrement nos priorités et la Chambre est très fière d'en être un des signataires », a souligné M. Joly.

La Chambre a d'ailleurs lancé aujourd'hui son projet *Lanceur-Raccrocheur* qui vise justement à contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre. Par ce projet, la Chambre et ses partenaires offrent aux jeunes de 16 à 25 ans, qui sont sans emploi et qui ne sont pas aux études, la possibilité de terminer leurs études secondaires tout en travaillant dans une entreprise participante au projet.

À propos de la Chambre

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, une des plus importantes au Québec, est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis 40 ans, la CCIL s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois. Elle joue un rôle essentiel d'agent de liaison auprès de toute la communauté d'affaires lavalloise.

-30-

Source : Chantal Provost
Directrice des communications et du marketing
Chambre de commerce et d'industrie de Laval
Téléphone : 450 682-5255 poste 232
Courriel : cprovost@ccilaval.qc.ca
Site Internet : www.ccilaval.qc.ca